



Le Président

Ref : PACT/DDS

Monsieur Mathieu Hanotin
Maire de Saint-Denis
Président de l'Etablissement Public Territorial
Plaine Commune
21, avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex

Nanterre, le 22 MAI 2023

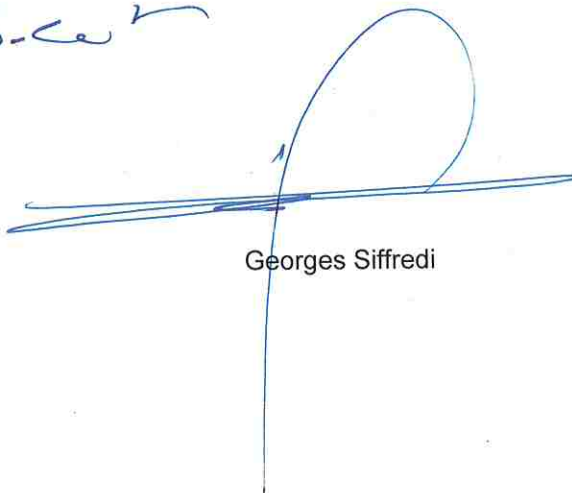
Monsieur le Président,

Par courrier du 22 mars dernier, Monsieur Adel Ziane, Vice-président en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme à Plaine Commune a sollicité l'avis du Département sur le projet de modification n° 1 (modification simplifiée) du PLUi de l'EPT, au titre de l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme.

Après instruction, je vous informe que le dossier de modification n'appelle pas d'observation particulière de la part des services départementaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Adel Ziane



Georges Siffredi



Nous contacter

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex • Tél : 0 806 00 00 92



www.hauts-de-seine.fr



Nous rendre visite

57, rue des longues Raies - 92000 Nanterre